



Question assurance auto dépréciation vehicule

Par **Greg4469**, le **18/10/2019** à **22:08**

Bonjour,

Nous avons besoin de votre aide pour bien comprendre notre assurance. Mon mari a été victime d'un accident le 30 septembre. Il y a eu délit de fuite du responsable de l'accident mais nous avons un témoin.

Nous sommes assurés tous risques avec option renforcée sur la mobilité. Il était indiqué en majuscule et en gras que nous pourrions avoir un véhicule de prêt durant toutes les durées de réparation du véhicule dans les conditions générales de prêt. Malheureusement, Cardif, a repris le contrat Avanssur de BNP-Paribas en octobre 2018 et, bien entendu, les conditions générales ont été modifiées en moins disant et désormais plus aucun véhicule de prêt....mais n'ayant jamais eu d'accident auparavant, nous pensions que nos garanties avaient été conservées et grosse erreur de notre part, nous n'avons pas relu les conditions de Cardif.

Pouvons nous tout de même faire une demande en sachant que pendant plus de 12 ans nous avons cette garantie là et que nous avons payé pour cette garantie ? Et que l'expert a écrit à Avanssur et non à Cardif ?

Aujourd'hui l'expert a envoyé le rapport en nous indiquant que le véhicule était classé VGE. Il s'agit d'une Dacia Lodgy achetée, neuve, 16.000 € en 03/2017. Le jour de l'accident, le kilométrage était de 32.400.

L'expert n'a pas indiqué dans son rapport l'estimation à l'Argus de notre véhicule. Devrait-il l'indiquer obligatoirement ?

Il estime notre véhicule réparable avec une immobilisation de 10 semaines (02/01/2020) et un coût de réparations de 9.470 € qui n'inclut pas la dépréciation de mise en revente du véhicule.

Comment devons nous procéder pour qu'il en tienne compte ?

Pouvons nous prétendre à l'indemnité de perte de chance ?

Comment pouvons nous avoir un prêt de véhicule durant la durée des réparations, comme il s'agit d'un délit de fuite et que malheureusement avec la reprise de Cardif nous ne pouvons plus prétendre à ce prêt de véhicule ?

Nous sommes victimes de cet accident et à ce jour on nous demande de tout prendre en charge alors que c'est le seul et unique véhicule d'une famille ayant 3 enfants en bas âge.

Merci beaucoup pour votre aide.